

# Nouvelles perspectives de mondialisation

Jean-Claude Serge Levy

*La mondialisation, omniprésente dans notre quotidien, nous imprègne depuis longtemps. La raréfaction des ressources, les nombreux effets de pollution, le scandale des paradis fiscaux et la pandémie actuelle nous incitent à revisiter ce problème. L'économie, ce principe moteur de la politique moderne, donne une perspective à ces questions. La guerre en Ukraine apparaît alors comme une des nouvelles résistances à cette progression.*

La mondialisation a de multiples facettes. À table, les mangues du Pérou, les crevettes de Madagascar, les anchois d'Argentine, les raisins du Chili, sur une nappe provenant d'Inde en sont une évidence. Le ralentissement de la production d'automobiles en Europe, faute d'équipement électronique importé d'Asie, l'arrêt de l'économie mondiale à la suite d'un bateau échoué en travers du canal de Suez, sont des exemples de crises dues à cette nouvelle géométrie économique.

Au-delà de ces crises spectaculaires assez vite résolues, la mondialisation nous apporte aussi des bienfaits durables. La prise de conscience de la dangerosité de guerres étendues a permis de mettre en place la Société des Nations, puis l'Organisation des Nations Unies. Un grand nombre d'organisations humanitaires dans le domaine de la santé et de l'éducation, ont aussi vu le jour. Leur rôle est incontestablement positif.

L'économie, pilote de nos sociétés modernes, conduit à de multiples regroupements pratiques d'ensembles de nations voisines. Ainsi en Europe, le Marché commun, issu de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier est devenu par la suite l'Union Européenne au développement progressif. En Amérique du Nord et en Amérique du Sud, dans les pays émergents, de tels regroupements économiques se sont aussi produits. Une nouvelle société mondiale se constitue sous cette main « invisible » chère à l'économie.

Avant de considérer les problèmes actuels de notre société, revenons sur l'histoire de l'économie et ses principes, approximatifs certes, mais actifs. L'économie, c'est-à-dire l'échange sous toutes ses formes, s'est développée depuis

les débuts de l'humanité, avant de devenir le principe directeur de notre société.

Les nombreux déplacements et échanges de population durant la préhistoire ont été récemment constatés par analyse génétique<sup>1</sup>. Ces déplacements, d'une ampleur insoupçonnée auparavant, témoignent de l'importance de ces échanges. Dans les sociétés primitives vivant de chasse, de pêche et de cueillette, la rencontre régulière entre tribus pour partager leurs expériences, leurs produits, voire pour susciter des unions, est rapportée par les anthropologues comme Pierre Clastres<sup>2</sup>. Ces multiples échanges, indispensables, enrichissent la vie de ces tribus nomades.

Dans les sociétés sédentarisées vivant de culture et d'élevage, la spécialisation se développe selon le grand historien et sociologue d'origine maghrébine Ibn Al Khaldoun<sup>3</sup>. Des villages, lieux d'activité des marchés, des écoles et des artisans, se forment. Un certain nomadisme permet encore des échanges fréquents avec des cités plus lointaines. La défense des biens de la cité figure parmi les nombreux services nécessaires de la cité antique car les fruits de la récolte doivent être conservés longtemps pour être consommés jusqu'aux résultats de la prochaine récolte. Il faut donc éviter les prédateurs de toute sorte et même les voleurs. Bien plus tard, une trace de cette garde civique apparaît dans le célèbre tableau de Rembrandt *La Ronde de nuit* (1642), un témoignage de la permanence de ce souci de défense, ici au prélude de l'ère industrielle. La forte structuration de la société de culture et d'élevage avec ses nombreux corps de métiers, artisans, commerçants, enseignants, implique le développement de religions pour stabiliser cette structure si complexe et faire accepter

par chacun la différence<sup>4,5</sup> entre les sorts si divers des individus.

L'ère industrielle s'ouvre dès les grandes découvertes. Son pilote, l'économie, développe à la fois les désirs et la production, de façon structurée<sup>6</sup>, harmonieuse. Cette nouvelle ère bouleverse complètement les principes de la société antérieure. Alors que les religions, pilotes de la société médiévale, stabilisaient la société de culture et d'élevage en réfrénant le désir, l'ère industrielle suscite le désir, moteur de la production et de la consommation. À la stabilité rurale des villages succède le dynamisme citadin. À la trilogie de la société médiévale, chevalier, prêtre et tiers état, identifiée par le philologue et historien des religions Georges Dumézil et reprise par l'historien Georges Duby, succède celle de l'ère industrielle, « entrepreneur, économiste et tiers état ».

La place de l'économie dans nos vies est considérable. La théorie économique suppose l'arrivée sur le lieu d'échange, le marché, d'une multitude de produits. Leur échange entre de multiples vendeurs et une foule d'acheteurs définit l'équilibre optimal entre offre et demande. Cette idéalisation du marché et de l'échange simplifie le problème en un libre-échange direct aux multiples conséquences. Dans ce schéma simplifié standard, le vendeur et l'acheteur sont seuls entre eux, d'où une liberté extraordinaire de cette économie donc « libérale ».

Le deuxième principe de l'économie consiste à voir comment cet équilibre fixant à la fois la valeur et le volume du produit échangé se déplace quand les conditions changent. Cet effet, différentiel pour une description mathématique, est appelé le caractère « marginal » en économie, pour des différences finies ou pour des différences infinitésimales. Différentes causes de variation des conditions économiques peuvent être envisagées et donc plusieurs ordres de différenciation existent, en économie comme en mathématique.

Le caractère mathématique de l'économie a permis de développer un arsenal d'études statistiques pour cerner précisément la réalité. Un des résultats de ces études est que,

contrairement à l'espoir initial et fondateur de l'économie d'un partage « harmonieux » des richesses, le principe utopique de l'échange, la tendance actuelle observée est qu'une frange minime de grands possédants s'enrichit très vite, tandis que la paupérisation de la frange extrême, à bas revenus, s'accroît<sup>7</sup>. Cette remarque de l'économiste Thomas Piketty rappelle le caractère approximatif et expérimental de l'économie et suscite des réactions pratiques pour trouver rapidement un équilibre plus sain et plus stable.

De fait les contraintes de la cité et en particulier la défense des biens déjà citée, avec l'exemplaire *Ronde de nuit* rembrandtienne et sa représentation concrète de la structure de la société, impliquent l'existence d'un état. Donc l'état perçoit des taxes sur les produits pour permettre la réalisation et l'entretien de nombreux services, et assurer la défense de la propriété.

Cette nécessité de l'impôt d'état est un accroc de taille au principe libéral initial. De fait, les problèmes d'éducation, de santé, d'assurance et de justice sont aussi des tâches d'état, avec diverses interprétations, différents niveaux de curseur selon les régimes politiques. Le protectionnisme complète la gamme des freins au pur « libre-échange » de la théorie. Les observations statistiques montrent que l'écart entre les diverses sociétés et leurs traitements économiques concrets se resserre actuellement en fait, malgré des discours politiques différents. Toutes les sociétés actuelles ont plus ou moins un caractère d'état-providence appelé aussi état social. Elles jouent sur la flexibilité du marché, sa souplesse, avec une régulation plus ou moins automatique pour s'ajuster, en douceur, à la réalité concrète.

Ce schéma économique simplifié du marché et de l'état, à trois partenaires, est encore profondément modifié par les effets d'« externalité<sup>8</sup> ». Reprenons l'exemple classique cité par l'économiste américain Paul Krugman de la production d'électricité à partir de charbons contenant du soufre. Cette production a créé une nuisance collective, les pluies acides. Ces pluies ont perturbé les activités de pêche dans les lacs et cours d'eau situés au voisinage de ces usines. On ne peut donc plus considérer

une activité en soi sans considérer aussi son action sur l'environnement plus ou moins lointain, c'est l'effet d'externalité. Le rééquilibrage de l'activité de production d'énergie pour le bien public a alors nécessité l'intervention de l'état pour limiter cette pollution à distance et en compenser les effets. Différentes taxes ou permis négociables de polluer ont été créés.

Les effets récents, de pollution notamment, nécessitent de généraliser cette problématique d'intervention à d'autres échelles, même à l'échelle de la planète. Cela suggère une extension de ce type de traitement, à une échelle adaptée, mondiale et donc des taxes à percevoir par une organisation mondiale garante d'un rééquilibrage.

Les paradis fiscaux ne sont pas une nouveauté, mais leur importante croissance permet maintenant à de très nombreuses entreprises à gros bénéfices d'échapper aux contraintes fiscales de leurs pays d'activité, au détriment des états et aussi des petits producteurs locaux moins aptes à ces jeux savants. Ainsi le déséquilibre entre les possédants les plus riches et le reste de la population s'accroît. Une certaine dualité apparente les possédants les plus riches aux paradis fiscaux d'un côté et la partie active, ouvrière de la société aux états-providence actifs de l'autre. Les dépenses considérables engagées par les « états-providence » pour faire face à la pandémie : vaccination de masse, confinement et donc aide aux entreprises touchées par ce long ralentissement ont relancé ce problème. La solution à la question des paradis fiscaux reste difficile, car la perte de revenus fiscaux pour les pays producteurs s'oppose à la perte de revenus pour les paradis fiscaux eux-mêmes et leurs alliés. Le nouvel équilibre dépend donc encore une fois d'une gouvernance mondiale en devenir et d'un rééquilibrage délicat entre les états et cette gouvernance mondiale potentielle.

La pandémie du coronavirus, et de ses variants, s'est propagée de proche en proche, mais avec efficacité. Les fortes concentrations humaines associées à l'activité économique et les déplacements ont propagé facilement la pandémie, avec la formation d'îlots, d'agrégats, caractéristiques du phénomène de diffusion. Le confinement a ralenti cette expansion.

La vaccination générale résout le problème. Les nouveaux variants et les limites de la vaccination génèrent des vagues successives. L'extension de la vaccination à tous les pays pose un réel problème de solidarité internationale, là encore à une échelle nouvelle, celle de la planète ! La question de la gouvernance mondiale se pose à nouveau, de façon accrue. Car la présence de quelques états non vaccinés ou faiblement vaccinés risque d'entretenir le danger de la pandémie !

Enfin toute l'échelle des pollutions repose le problème des charbons sulfurés avec une autre ampleur, une autre échelle. La pollution aérienne, avec les nombreuses émissions de gaz à effet de serre, méthane, gaz carbonique et autres polluants est responsable du réchauffement climatique et ainsi de risques graves pour les populations de montagne comme de bord de mer. La pollution des eaux par les déchets, par les plastiques, à l'échelle de la planète entière atteint des sommets, sans réelle solution pour en limiter l'expansion. L'accroissement régulier de la population augmente encore ces effets de pollution. L'espace est déjà pollué par une multitude de déchets, débris de fusées de lancement, débris de vieux satellites. Sous la pression de la concurrence, cette pollution ne semble pas près de s'arrêter. Pour faire face à toutes ces questions difficiles, il semble naturel d'étendre le principe de résolution de l'effet des pluies acides, par des taxes ou des systèmes équivalents, cette fois au bénéfice d'une organisation puissante économiquement à l'échelle mondiale. En effet Paul Krugman avec sa collègue, l'économiste américaine Robin Wells, dans *Microéconomie* (2009), avait déjà montré naturellement la difficulté d'une résolution à l'échelle des nations. Ainsi il soutenait que les pays « riches » devaient avoir le droit de plus polluer que les pays « pauvres ». Comme cet ouvrage date d'une dizaine d'années, son classement des pauvres et des riches, outre sa faible valeur morale, doit être largement modifié. Clairement pour éviter des détournements des décisions au bénéfice de certains états ou de certains groupes économiques, il faut se donner les moyens d'une gouvernance responsable à l'échelle mondiale. Et nous devons

anticiper ces changements de production, de contrôle des déchets et de leur récupération pour espérer quelque stabilité de la vie sur la terre. C'est une urgence absolue que la mise en place d'une gouvernance mondiale puissante et efficace au-dessus des états pour résoudre ces problèmes d'externalité à grande échelle. Face à cette tension, la guerre en Ukraine apparaît comme une nouvelle résistance à la mondialisation effective, une mondialisation qui s'avère bien difficile à réaliser, car contraignante...

<sup>1</sup> Yuval-Noah Harari, *Sapiens, une brève histoire de l'humanité*, Paris, Albin Michel, 2014.

<sup>2</sup> Pierre Clastres, *Chronique des indiens Guayaki, Ce que savent les Aché, chasseurs nomades du Paraguay*, Paris, Plon, « Terre Humaine », 1972.

<sup>3</sup> De nombreux travaux d'histoire mondiale notent

la remarquable contribution d'Ibn Khaldun (1332-1406) à la mise en évidence du contexte de l'agriculture-élevage. Cf. Gabriel Martinez-Gros, « Le livre des exemples d'Ibn Khaldoun », in Patrick Boucheron (dir.), *Histoire du monde au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2009.

<sup>4</sup> De Georges Dumézil et son thème « Chevalier, prêtre et tiers état ». Cf. Georges Dumézil, *Entretiens avec Didier Eribon*, Paris, Gallimard, « Folio », 1987.

<sup>5</sup> Sanjay Subrahmanyam, *L'Inde sous les yeux de l'Europe. Mots, peuples, empires 1500-1800*, trad. fr. Johanna Blayac, Paris, Alma, 2018.

<sup>6</sup> Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, 2 vol., Londres, W. Strahan and T. Cadell, 1776.

<sup>7</sup> Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013

<sup>8</sup> Paul Krugman et Robin Wells, *Microéconomie*, Bruxelles, De Boeck, « Ouvertures économiques », 2009.